



Gazette de Buchillon

Informations de la Municipalité

Pour une lutte efficace contre le frelon asiatique

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, la Municipalité collabore avec la Société vaudoise d'apiculture afin d'assurer le repérage et l'élimination des nids présents sur le territoire communal. Ces interventions sont réalisées par des apiculteurs spécialement formés et mandatés à cet effet.

Ces interventions nécessitent parfois l'accès à des propriétés privées. Or, il arrive que les intervenants soient confrontés à la méfiance de certains propriétaires ou occupants, qui ne les connaissent pas et s'interrogent légitimement sur leur identité.



Crédit photo: SVA

Afin de faciliter leur identification, la Municipalité a délivré deux cartes de légitimation signées aux membres de la Société vaudoise d'apiculture amenés à intervenir sur le territoire communal. Cette carte permet d'attester immédiatement de leur qualité d'intervenant et du mandat qui leur est confié par la Commune.

Nous tenons à remercier la population pour sa mobilisation quant aux signalements des nids. La détection de ceux-ci constitue un élément central pour la protection des abeilles sur notre territoire communal.

Recrutement des sapeurs-pompiers

Vous souhaitez vous engager au service de la collectivité et vivre une expérience humaine enrichissante ? Le SIS Morget organise une soirée de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires le **5 novembre à 19h30** à la caserne de St-Prex (Chemin de la Vergognausaz 45).

Cette rencontre permettra de découvrir les différentes missions assurées par les pompiers, les formations proposées ainsi que les modalités d'engagement au sein du corps de défense incendie et secours de la région.

Que vous soyez attiré par l'intervention, la technique ou simplement animé par l'envie de rendre service, cette soirée est l'occasion idéale de poser toutes vos questions et d'en apprendre davantage sur cet engagement citoyen.



N° 3/2026
octobre

Sortie des aînés

Cette année, la sortie des aînés a emmené les participants dans le magnifique cadre du Haut-Doubs, pour une journée placée sous le signe de la découverte, de la convivialité et de la bonne humeur.

La matinée a débuté par une visite consacrée aux savoir-faire fromagers de la région, permettant de découvrir les secrets de fabrication du Comté, du Morbier, du Mont d'Or et d'autres spécialités locales renommées.

Les participants ont ensuite embarqué à bord du Coni'fer pour une promenade-dîner à travers les paysages du Haut-Doubs. La journée s'est achevée par une agréable halte au bord du lac Saint-Point, avant le retour.



Informations du Conseil communal

Lors de sa séance du 6 octobre 2026, le Conseil communal a été saisi des objets suivants :

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 05/2026 relatif aux attributions et compétences de la Municipalité pour la législature 2026-2031

et a décidé à l'unanimité :

D'accorder à la Municipalité, pour la législature 2026 - 2031, les attributions et compétences suivantes :

- a) L'acquisition et aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières dans une limite fixée à CHF 20'000.- par cas, charges éventuelles comprises ;
- b) La participation à la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales et l'adhésion à de telles entités jusqu'à concurrence de CHF 10'000.- par cas ;
- c) L'autorisation de plaider ;
- d) L'acceptation des legs et donations, pour autant qu'ils ne soient pas affectés de conditions ou charges et l'acceptation des successions, après avoir vérifié qu'elles ont été soumises au bénéfice d'inventaire ;
- e) L'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles jusqu'à concurrence de CHF 30'000.- par cas, ces dépenses devant être ensuite soumises à l'approbation du Conseil.

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 06/2026 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2027

et a décidé à l'unanimité :

1. D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 tel qu'il figure en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante.

NB: le taux d'imposition est maintenu à 52%

Prochaine séance du Conseil Communal :

Mardi 1er décembre 2026 à 20h - Salle communale (les séances sont publiques)



SOIRÉE HALLOWEEN

 **SAMEDI**
31 OCTOBRE 2026
DÈS 19H

 **CABANE FORESTIÈRE**
DE BUCHILLON

AU PROGRAMME

-  **REPAS CANADIEN MONSTRUEUX**
PLATS, BOISSONS ET DESSERTS
-  **MUSIQUE**
POUR AMBIANCER LA SOIRÉE
-  **CHASSE AUX BONBONS**
DANS LA FORÊT DES FRISSONS
DÈS 20H

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Scannez le QR code et remplissez le formulaire avant le 28 octobre.



 **VOUS ALLEZ SONNER AUX PORTES AVEC VOS ENFANTS ?** 

Vous êtes les bienvenus ensuite à la cabane pour poursuivre la soirée avec nous dès 19h ! 

 **REPAS CANADIEN MONSTRUEUX**
Apportez un plat salé ou sucré et une boisson à partager !

 *Déguisements, bonne humeur et trissons garantis !* 

Fenêtres de l'Avent



L'automne s'installe doucement... et déjà,
la magie des fêtes commence



Et si on décorait nos quartiers ensemble ? Partageons un moment simple et convivial autour d'une petite agape !
Ariane et Juana-Maria vous invitent à embellir la commune et à tisser du lien en cette fin d'année.

**Quand ? Les lundis, mercredis et jeudis du
2 au 17 décembre, de 18h à 20h**

Envie de participer ?

Inscrivez-vous avant le 19 novembre auprès de: Ariane (076 433 73 53) ou Juana-Maria (076 348 23 26).



✨ Échange de Biscuits de Noël ✨



Mercredi 16 décembre



Salle communale – Rue Roger de Lessert 10



De 9h à 11h



Venez partager vos biscuits faits maison et goûter ceux de vos voisins !
Dégustez un chocolat chaud, un thé ou d'autres boissons offertes par la
Municipalité.

Apportez **environ 60 biscuits** ou plus
et surtout votre bonne humeur.

Aucune inscription nécessaire
tout le monde est bienvenu !



Un moment chaleureux, convivial et gourmand vous attend !

L'équipe organisatrice, Tchié et Juana-Maria / info@plmercier.com



tu.es.de.buchillon.si

La Municipalité remercie les citoyen-nes qui font vivre notre commune en organisant des
activités fédératrices pour petits et grands .

OUVERTURE DU GUICHET COMMUNAL

Lundi de 7h30 à 10h30

Mardi de 11h00 à 12h30

Mercredi de 15h30 à 19h00

Vendredi de 11h00 à 12h30 site Web: <http://www.buchillon.ch>



COMMUNE DE BUCHILLON

Rue Roger de Lessert 10

1164 Buchillon

Tél. 021 807 34 50

greffe@buchillon.ch

OiOi
WEB



App Store



Google Play